

Fiche de Mission bénévole

Mission : Président de SECTION BASKET

Description de la mission :

En s'appuyant sur le projet associatif global, il élabore le projet de sa section, met en place les moyens nécessaires à sa réalisation, à son évaluation rend compte de sa bonne exécution au Président de l'association et au conseil d'administration.

Il définit :

- Le projet de la section Basket et éventuellement son actualisation
- Le plan d'actions à mettre en place pour atteindre ses objectifs
- Les indicateurs d'évaluation permettant d'assurer le suivi des actions

Il anime les commissions liées à l'**administration** de la section dont il nomme et accompagne les responsables
Il se coordonne avec le co-président en charge de l'activité sportive

Tâches liées à la mission :

- Met en place les moyens nécessaires à la bonne gestion et à l'équilibre financier de La section.
- En lien avec le trésorier de l'association, il propose le budget prévisionnel de la section, en assure le suivi et est garant de son respect.
- En lien avec le directeur, il accompagne les salariés dans leurs missions et s'assure de leur formation continue.
- Mobilise et accompagne les bénévoles.
- Doit connaître l'ambiance générale de la section.
- Assure la sécurité des adhérents de la section et le respect de la législation.
- Rend compte au conseil d'administration de l'activité et du compte d'exploitation de la section.
- Représente l'association au CODIR de l'URB et est attentif aux passerelles entre les projets sportifs du Rennes P.A et de l'URB.
- Il est membre du bureau de Rennes Pôle Association.

Informations complémentaires :

Le président doit instaurer un climat de confiance, d'écoute et transmettre les valeurs de l'association. Son rôle est de s'assurer que les objectifs soient réalisés tant par les salariés que par les bénévoles.

Il s'assure que le projet de la section soit en accord avec le projet associatif de Rennes Pôle Association.

Il s'informe des différents projets menés par l'association et instaure des passerelles avec les autres activités quand cela est possible et cohérent avec le projet de la section.

Estimation du temps par annuel : 330 H/ an :

- Vie associative 175 h/an
- Relations Directeur 6 h/an
- Relations salariés 70 h/an
- Relations bénévoles 70 h/an
- CODIR URB 10 h/an

Savoir être et compétences :

- Sens des responsabilités et de l'engagement associatif
- Sens du contact et ouverture d'esprit
- Attrait pour le travail en équipe et la gestion des rapports humains
- Aptitudes pédagogiques et adaptabilité
- Bonnes connaissances de la vie associative et de ses réglementations
- Attrait pour les projets sportifs
- Capacité à mener des projets

Disponibilité demandée :

- Annuelle

Moyens mis en place pour la réalisation de la mission :

Moyens Techniques :

- Projet associatif 2017 / 2023

Moyens Matériels :

- Un bureau partagé avec les éducateurs sportifs connexion internet.
- Salle de réunion
- Foyer partagé
- Locaux E2R – Salle St Thérèse – Salle VDR – Salle Voltaire

Moyens opérationnels :

- Equipe salariés : Un éducateur sportif
- Bureau Basket
- Equipe bénévoles : 3.44 ETP

Accompagnement associatif :

Fait par : Le président de Rennes Pôle Association
president.rennespa@gmail.com